



HELPING
OUR HOSPITALS
DO MORE



Imperial College Healthcare
NHS Trust

Je ne suis pas un résident du Royaume-Uni – puis-je bénéficier de soins hospitaliers gratuits du NHS?

Si vous ne résidez pas au Royaume-Uni, vous devrez peut-être payer les soins que vous recevrez à l'hôpital - avant ou après le traitement.

Pour les soins d'urgence au service des accidents et des urgences (A&E), vous n'aurez pas à payer.

Pour tous les soins hospitaliers non urgents, vous devrez peut-être payer avant de recevoir un traitement.

Pour les soins hospitaliers nécessaires pour sauver votre vie, vous n'avez pas besoin de payer avant le traitement. Mais vous devrez peut-être payer plus tard.



Certains visiteurs n'ont pas à payer de frais pour les soins fournis par le NHS. Il s'agit notamment des visiteurs européens titulaires d'une carte CEAM. Les réfugiés et les demandeurs d'asile n'ont pas non plus à payer.

Pour plus d'informations, visitez la page suivante:

www.imperial.nhs.uk/overseas-translation

SCANNEZ ICI pour plus d'informations



Vous pouvez également contacter l'équipe chargée des visiteurs étrangers du Trust pour obtenir des conseils à cette adresse:

imperial.overseas.office@nhs.net